



# CONTEXTE ACTUEL et RESPONSABILITÉ

## COMMUNIQUÉ :

Cher(e)s collègues, Cher(e)s camarades,

L'**Union FO Justice** a décidé de ne plus participer à la mobilisation prévue dans les TJ le 03/07/2023 compte tenu du contexte inédit et explosif que nous vivons depuis quelques jours. C'est en notre qualité d'Organisation Syndicale responsable que nous appelons les autres à faire de même.

**La situation dans le pays nous oblige à mesurer l'urgence de la crise et de nos principes républicains !**

Cher(e)s collègues, cher(e)s camarades, nos revendications sont légitimes et vous pouvez compter sur l'**Union Force Ouvrière Justice** pour les porter et les défendre avec persévérance.

Cependant, au regard de la situation dans le pays, notre devoir de fonctionnaires du ministère de la Justice, de citoyens est d'être opérationnels au côté des fonctionnaires des autres Ministères présents et engagés, dans le but de faire respecter le droit et la démocratie et permettre ainsi la continuité du service public judiciaire.

Le pays a besoin aujourd'hui d'apaisement et d'un retour à l'ordre républicain qui ne peut se faire sans la mobilisation de l'ensemble des personnels du ministère de la Justice sur le terrain.

Cher(e)s collègues, cher(e)s camarades, **FORCE OUVRIÈRE** est, à la différence de certains, un syndicat libre et indépendant avec un sens aigu des responsabilités, ne se laissant dicter sa conduite par personne !

L'Union FO Justice – le 2 Juillet 2023

